



ÉQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION

AUTORISATION DES PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX

Pour soutenir les professionnels de la communauté éducative dans la scolarité de votre enfant.

EMAS 89 SUD

EMAS 89 NORD

- Je soussigné.e en qualité de :

mère père tuteur.trice élève majeur délégation de tutelle

- Je soussigné.e en qualité de :

mère père

de l'élève scolarisé.e en classe de

Coordonnées de l'établissement scolaire :

.....

Autorise(nt) :

Les échanges d'informations nécessaires à la compréhension de la situation de mon enfant entre les professionnels de l'Education Nationale et les professionnels de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation.

Les échanges d'informations nécessaires à la compréhension de la situation de mon enfant entre les professionnels de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation et les services médico-sociaux et sanitaires, la MDPH, les professionnels libéraux qui l'accompagnent.

L'observation de séquences pédagogiques et de situations de vie scolaire de mon enfant par les professionnels de l'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation durant la période de l'intervention.

Des entretiens avec mon enfant et/ou ses représentants légaux, durant cette même période d'intervention.

L'équipe de l'EMAS à nous contacter au numéro suivant :

A, le

A le

Signature

Signature.....